

2^e LEÇON

DIVERSES SORTES DE PHÉNOMÈNES PSYCHOLOGIQUES. — LES FACULTÉS DÉTERMINATION ET DIVISION DES FACULTÉS

Diverses sortes de phénomènes psychologiques. — Les phénomènes psychologiques se partagent en deux classes :

1^o Les *phénomènes ou opérations de la vie sensitive*, qui dépendent immédiatement du corps, ou plutôt qui sont un acte commun à l'âme et au corps, agissant dans l'unité substantielle d'un même être : telles sont les opérations des cinq sens externes : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher; des quatre sens internes : le sens central ou sens intime (conscience sensitive), l'imagination, l'estimative ou instinct, la mémoire sensitive; telles sont encore : l'association des images, les appétits, les passions. Toutes ces opérations sont plus ou moins communes à l'homme et à l'animal.

2^o Les *phénomènes ou opérations de la vie intellectuelle*, qui sont élevés au-dessus des sens, c'est-à-dire ont pour caractère d'être inorganiques et spirituels, et qui sont propres à l'homme. Ces phénomènes ou opérations se résument dans trois facultés : l'entendement, le sentiment et la volonté. Comme on le verra plus loin, ces facultés ont besoin (au moins dans la vie présente), pour exercer leur acte propre, des données des facultés sensibles; mais, en elles-mêmes, elles sont incorporelles et immatérielles, elles dépassent la matière et la dominent.

Facultés et opérations. — *Faculté* veut dire puissance, pouvoir de produire certains phénomènes ou d'éprouver certaines modifications.

Opération veut dire : action d'une puissance, d'une faculté qui produit un effet.

L'âme a des puissances par lesquelles elle opère; elle est une *cause qui produit des effets* : de là l'emploi du mot *opération*.

L'âme a la puissance de penser; de sentir et de vouloir : de là les trois facultés.

Les empiristes regardent les facultés non comme les principes mêmes ou les forces productives des faits, mais comme de simples *catégories* de faits, comme « des noms commodes au moyen desquels nous mettons ensemble dans un compartiment distinct tous les faits d'une espèce distincte ». (TAINE.)

La philosophie traditionnelle condamne cette théorie. « Les facultés, dit saint Thomas, sont les causes immédiates des faits psychologiques. » Il y a un double principe des opérations de

l'âme : un principe prochain, immédiat, les facultés; un principe médiat, éloigné, l'âme. « C'est par l'intermédiaire des facultés que l'âme exerce ses opérations, à peu près comme le tronc de l'arbre produit les fleurs et les fruits par l'intermédiaire des branches et des rameaux. » Les facultés sont distinctes de l'essence de l'âme, comme nos opérations sont distinctes de notre être.

La division des trois facultés ne doit cependant pas faire oublier l'unité de l'âme. « Toutes nos facultés ne sont, au fond, que la même âme qui reçoit divers noms à cause de ses différentes opérations. » (BOSSUET.) — L'homme est un dans son être, *double* dans sa nature, *triple* dans ses facultés essentielles.

Toute puissance n'est pas une faculté. On entend spécialement par faculté une puissance connue par la conscience et dont on dispose, une puissance *personnelle*, c'est-à-dire propre au *moi*, à l'être intelligent et libre. Dans ce sens restreint, l'homme seul a des facultés, parce que seul il possède des aptitudes dont il a conscience et qu'il peut diriger.

Le minéral a des *propriétés*, le végétal a des *qualités* ou des *vertus* qui le rendent propre à produire certains effets; l'animal a des *capacités*, des *aptitudes* : tous ces êtres peuvent être actifs en vertu d'énergies propres, mais ils s'ignorent eux-mêmes¹.

L'âme agit par ses facultés. C'est l'âme qui sent, qui pense, qui aime et qui veut. L'étude des facultés est nécessaire pour que la psychologie soit une science. La vraie science consiste à connaître par les causes; or étudier les facultés, c'est étudier les causes immédiates des faits psychologiques.

Détermination des facultés : trois ordres de faits moraux.

— Une faculté se révèle à nous par les effets qu'elle produit, par les phénomènes dont elle est la cause. Un ordre de faits distincts implique et détermine une faculté distincte. Or, en observant les phénomènes psychologiques, en les classant d'après leurs ressemblances et leurs différences, en les interprétant, c'est-à-dire en attribuant à une faculté spéciale un ordre de phénomènes, on arrive à distinguer trois grandes classes de faits moraux, correspondant à trois facultés : des faits d'*intelligence*, de *sensibilité*, de *volonté*.

1^o *Des faits d'intelligence* : perceptions, idées, souvenirs, jugements, raisonnements, dont le caractère essentiel est d'être *représentatifs*, de nous donner l'idée ou représentation intellectuelle d'un *objet*, et qui sont par là même *objectifs*; car avoir l'idée d'un être, c'est reproduire dans son esprit un objet distinct de l'esprit lui-même, ce qui fait qu'il y a dualité entre l'objet connu et le sujet connaissant. Ils sont de plus *fatals*, en ce sens que la vérité évidente s'impose nécessairement à l'intelligence par l'impossibilité de concevoir le contraire, comme cela arrive, par exemple, pour la vérité qui se dégage d'un raisonnement clair et concluant. Enfin ils sont, dans une certaine mesure, à la fois *actifs* et *passifs* : actifs, parce que, par l'attention, on exerce quelque influence sur toutes les opérations intellectuelles et qu'on se sent agir quand on fait une observation, un jugement ou un raisonnement; passifs, parce que la connaissance ne produit pas son objet, mais le suppose et le représente. L'intelligence

¹ Dans un sens plus large, le mot faculté signifie : 1^o Moyen, pouvoir, droit de faire quelque chose : avoir la faculté de sortir, de se promener; le mineur n'a pas la faculté de tester; 2^o Puissance physique ou morale, fonction du corps ou de l'esprit, et, par extension, vertu, propriété d'une substance : la faculté de se mouvoir; l'aimant a la faculté d'attirer le fer; 3^o Facilité, talent : la faculté de bien dire, personne douée de brillantes facultés.

est passive, parce qu'elle reçoit les images des objets; elle est active, parce que, par son acte propre, elle les rend intelligibles, elle saisit l'idée qu'ils réalisent.

2^o *Des faits de sensibilité*: estime, mépris, respect, admiration, satisfaction de conscience, remords, inclinations, émotions ou affections morales diverses, qui ont pour caractère d'être *affectifs*, agréables ou pénibles, et par là même *subjectifs*: une émotion ou un sentiment ne sont pas la représentation d'un objet, mais une modification du moi; ils sont tout entiers dans le sujet, et ne font rien connaître en dehors d'eux-mêmes: un mal de tête, un malaise, ne révèlent directement rien sur les organes qui souffrent. Ces faits sont, de plus, *passifs* et *fatals*: on les subit, on ne peut ni les faire naître ni les faire cesser à volonté. Le plaisir et la douleur, soit physiques, soit moraux, se produisent en nous malgré nous, toutes les fois que certains antécédents sont posés: si je m'approche du feu, je ne puis pas ne pas ressentir la sensation de chaleur; si je pense à un malheur qui vient de frapper ma famille, je ne puis m'empêcher d'éprouver de la peine.

3^o *Des faits de volonté*: desseins, intentions, déterminations, résolutions, qui consistent dans un *effort*, dans une *action* dont nous nous attribuons l'initiative. Leur caractère est donc d'être *actifs* et *libres*. Quand on se décide à faire une promenade, par exemple, on sent bien que la décision dépend de soi, et, quand on la fait, on est bien convaincu qu'on aurait pu ne pas la faire.

De ce rapprochement de faits ayant des attributs contradictoires, il ressort qu'on a eu raison de les considérer comme des effets de pouvoirs différents. Les faits de sensibilité diffèrent de ceux d'intelligence par la *subjectivité*, et de ceux de volonté par la *passivité*; ceux d'intelligence supposent leur *objet*, ceux de volonté, au contraire, tendent à réaliser un effet.

Ces trois classes de faits correspondent, c'est du moins l'opinion commune, à des divisions réelles, et il n'est pas utile d'en ajouter d'autres. Si, comme Condillac, on veut tout rattacher à la sensibilité, soit représentative, soit affective, on dénature les faits. Comment la pensée, qui est représentative du suprasensible et de l'universel, peut-elle n'être qu'une forme de la sensation, qui n'est représentative que du sensible et du particulier? Comment la volition, qui est libre, peut-elle se réduire à la sensation affective, qui est fatale? Condillac a péché par défaut, Jouffroy par excès. Celui-ci, outre les trois facultés fondamentales, en reconnaît trois autres: les penchants primitifs, la faculté locomotrice et la faculté expressive. Cette multiplication exagérée des facultés de l'âme résulte d'une analyse incomplète qui regarde comme simple et irréductible ce qui est complexe, et l'attribue à une faculté spéciale. — Les penchants primitifs se rapportent au plaisir et à la douleur et rentrent dans la sensibilité; la locomotion tient de la physiologie par l'action des muscles et des nerfs; de la psychologie, en tant qu'elle dépend de la volonté. Enfin, la faculté expressive tient aussi de la physiologie par les sons articulés ou les mouvements qui traduisent nos pensées, et de la psychologie par nos facultés, dont le langage exprime les actes: le langage dépend de la sensibilité, s'il est simplement émotionnel; de l'intelligence, de la sensibilité et de la volonté, s'il est intentionnel.

Il faut donc s'en tenir à la division généralement adoptée aujourd'hui, qui admet trois facultés: l'intelligence, la sensibilité, la volonté, ou, si l'on veut, à la division traditionnelle, qui n'en admet que deux: l'intelligence et la volonté, et à laquelle il est facile de ramener la division nouvelle.

Solidarité des facultés. — Comme les facultés ne sont que les modes variés de l'existence et de l'activité d'un sujet unique, le moi, il faut bien entendre qu'au fond c'est ce sujet qui accomplit toutes les opérations attribuées aux facultés; les facultés ne sont que les propriétés en vertu desquelles il exécute ses différentes

actions. Aussi les facultés s'appuient l'une sur l'autre et se complètent l'une l'autre, comme concourant à manifester le même être.

Ainsi l'amour et la liberté impliquent l'intelligence: on n'aime pas, on ne veut pas qu'on ne connaisse auparavant; l'intelligence ne se conçoit pas sans l'amour et la liberté: l'ordre ou le vrai n'est conçu par l'intelligence que pour être aimé et réalisé, comme bien, par le cœur et la volonté.

Si l'on analyse les faits de résolution, d'attention, de passion, on verra que ce sont des phénomènes complexes, attribués spécialement à une faculté, — la résolution, à la volonté; l'attention, à l'intelligence; la passion, à la sensibilité, — mais émanant en réalité du concours plus ou moins accusé de toutes les énergies de l'âme.

Une résolution est un acte de *volonté*; mais cet acte implique, comme conditions préalables, des idées fournies par l'*intelligence*, et des mobiles d'action dont le *cœur* est la source. — L'attention est surtout un acte d'*intelligence*; mais l'intelligence n'est rendue attentive que par l'action de la *volonté* et l'influence d'un *sentiment*, d'un *désir*. — Dans la passion, la part principale revient à la *sensibilité*; mais « la passion a souvent beaucoup de *réflexion* et de *raisonnement* mêlé » (BOSSUET), et elle ne se développe qu'avec la complicité et le concours actif de la *volonté*.

On peut multiplier ces exemples pour s'habituer à démêler la part des facultés dans les actes ordinaires, ce qui n'est pas toujours aisé. « Il faut une grande puissance d'esprit pour assister au spectacle de soi-même et pour discerner avec exactitude la part de l'intelligence, du cœur et de la volonté, dans l'œuvre commune d'une même action. » — *L'espérance*, par exemple, renferme l'idée et l'image d'un bien futur (intelligence); le désir de ce bien et la joie anticipée que causera sa possession (sensibilité); les efforts à faire, les moyens à mettre en œuvre pour le posséder (volonté). — Une *délibération* implique l'idée d'un acte à faire, d'un but à atteindre, des motifs pour ou contre tirés du devoir ou de l'intérêt (intelligence); des mobiles, des sentiments d'amour, de haine, de désir, de crainte (sensibilité); décision finale (volonté). — On peut encore analyser ainsi une lecture, celle d'une tragédie, par exemple.

De ces analyses, il résulte que les facultés sont solidaires dans leur développement; que les mêmes actes nous les montrent se compénétrant dans leur action et dépendant les unes des autres; qu'elles concourent à une même fin, qui est la vie intellectuelle et morale. « Par l'intelligence, nous concevons le but à atteindre et les moyens d'y parvenir; par la sensibilité, nous sommes excités à le poursuivre; par la volonté, nous pouvons céder ou résister aux impulsions de la sensibilité, et, dans le conflit de la raison avec les passions, prêter à celle-là le concours qui assure sa victoire. Ôtez l'intelligence, l'homme est aveugle; ôtez la sensibilité, il est inerte; ôtez la volonté, il est esclave et impuissant. » (RABIER, *Leçons de philosophie*, t. I, chap. VIII.)

Analogie entre les opérations de la vie sensitive et celles de la vie intellectuelle. — On peut distinguer, dans les opérations de la vie sensitive, trois sortes de phénomènes, qui sont les analogues des facultés intellectuelles:

1^o Des phénomènes *sensitifs*, ou sensations proprement dites, impressions produites, sur le corps animé, par l'action des objets matériels, et qui donnent à l'être sensitif une certaine *connaissance* ou représentation de ces objets;

2^o Des phénomènes *affectifs* ou appétits, caractérisés par le plaisir ou la douleur;

3^o Des phénomènes *actifs*, ou instincts, qui se manifestent par le mouvement.

Ainsi trois fonctions, ou plutôt trois opérations, paraissent appartenir à toute vie psychique: une fonction ou opération *représentative*, une *affective*, une *appétitive* ou *volitive*.

REMARQUE. — *Sensation* est un terme générique dont on se sert souvent

pour désigner les opérations et les phénomènes de la vie sensitive : sensations, soit représentatives, soit affectives, appétits, passions, instincts.

Bien qu'en fait il n'y ait guère de sensations représentatives qui n'entraînent quelque émotion, ni de sensations affectives qui n'impliquent quelque représentation, on distingue cependant des sensations *affectives* ou émotions, qui nous causent du plaisir ou de la douleur : le chaud, le froid, la faim, la soif; et des sensations *représentatives* ou sensations proprement dites, qui nous apprennent quelque chose sur les objets sensibles : sensations des sens, soit externes, soit internes.

On verra plus loin le rôle nécessaire de la sensation dans l'origine des idées. Pour Condillac et pour les sensualistes qui ont admis son système, non seulement nos idées, mais nos facultés mêmes ont leur principe dans la sensation, elles ne sont toutes que des sensations *transformées*. Les facultés cognitives (intelligence, mémoire, imagination) dérivent de la sensation considérée comme *représentative*, et les facultés appétitives (désir, passion, volonté), de la sensation envisagée comme *affective*. — C'est là une analyse très ingénieuse, mais artificielle et sans vérité.

Division ancienne ou traditionnelle et division nouvelle des facultés morales. — La division traditionnelle reconnaît deux facultés morales : l'*intelligence*, dont l'objet est le vrai, et la *volonté*, dont l'objet est le bien, et qui a pour prérogative le libre arbitre, que Bossuet définit : la puissance que nous avons de faire ou de ne pas faire une chose.

Elle oppose les *sens* à l'*intelligence* ; la connaissance *sensible*, propre à la vie animale, à la connaissance *intellectuelle*, propre à la vie morale ; elle oppose également l'*appétit sensitif*, tendance vers le bien *sensible*, vers le bien connu par les sens, à la *volonté* ou *appétit rationnel*, inclination vers le bien connu par la raison.

Outre la vie végétative, qui lui est commune avec la plante et l'animal, elle remarque dans l'homme une double vie, et dans chaque vie un double principe : le principe de *vision*, les sens et l'*intelligence* ; le principe d'*impulsion*, l'*appétit sensitif* et la *volonté*. Ces deux principes se développent dans l'ordre suivant : l'*appétit sensitif* suit la connaissance *sensible*, et la *volonté*, la connaissance *intellectuelle*. C'est l'ordre rationnel : on aime et on veut comme on connaît¹.

La division nouvelle reconnaît trois facultés morales : l'*intelligence*, entendement, ou raison, qui est la faculté de penser, de juger, de raisonner ; le *sentiment*, sensibilité morale, ou cœur, faculté à laquelle elle rapporte les inclinations et les émotions propres à la vie morale ; la *volonté* ou *liberté*, qui est la faculté de se déterminer.

Dans la division traditionnelle, la *volonté* renferme à la fois ce que les modernes appellent *sensibilité morale* ou sentiment, et le

¹ Il ne s'agit ici que de l'ordre naturel. Dans la vie *surnaturelle*, vie *divine* ou vie *chrétienne*, le principe de vision est la *foi*, et le principe d'*impulsion* la *grâce*. La *foi* et la *grâce*, disent plusieurs théologiens, sont la raison et la *volonté* divines, greffées sur la raison et la *volonté* humaines. Ces expressions ne doivent cependant pas faire oublier que la *foi* et la *grâce* ne sont qu'une similitude plus grande, une plus grande participation de la raison et de la *volonté* divines ; qu'elles sont toujours quelque chose de créé et distinct de Dieu.

libre arbitre, auxquels ils donnent le nom de *volonté*. Dans cette division le sentiment n'a pas d'objet propre ; c'est quelque chose d'*affectif*, qui se rapporte à l'appétit rationnel ou *volonté*.

On le voit, toutes les facultés sensibles, les seules que possède l'animal outre celles de la vie végétative, résident dans le composé et peuvent au fond se ramener à deux : la faculté de connaître par les sens (externes et internes) et la faculté de tendre vers le bien sensible. — Les facultés morales, qui s'ajoutent chez l'homme aux précédentes, et qui résident dans l'âme seule, peuvent également se ramener à deux : la faculté de connaître le suprasensible et la faculté de tendre vers le bien suprasensible ; l'entendement, principe de vision ou de connaissance, et la *volonté*, principe d'impulsion, de mouvement, d'action. Toute la psychologie se trouve simplifiée par ce double principe bien compris.

C'est la division traditionnelle qui est la vraie, et il faut y ramener la nouvelle. Une faculté, en effet, se détermine par son objet. Or l'être se présente à nous sous deux aspects fondamentaux : le vrai et le bien ; comme vrai à l'*intelligence*, comme bien à la *volonté*. Le beau, qui est la splendeur du vrai ou du bien, est tout d'abord objet de connaissance : « Il est, disent Aristote et saint Thomas, ce qui plaît étant connu, » et ne saurait, comme il l'a été par les modernes, être rapporté au cœur seulement : il est l'objet de l'*intelligence*, de l'imagination et du sentiment. Le goût, faculté d'apprécier le beau, est une faculté mixte : il a, comme son objet, le beau, un élément de l'ordre intellectuel et un élément de l'ordre du sentiment.

La cause principale du malentendu qu'il y a entre la philosophie traditionnelle et les philosophes modernes, c'est que ceux-ci se placent à un point de vue différent. « Au lieu de faire, dit l'abbé Farges, dans leurs traités de psychologie, la classification des *facultés* de l'âme, ils donnent presque toujours la classification des *phénomènes* psychiques, ce qui est bien différent, plusieurs phénomènes pouvant appartenir au processus d'une seule et même faculté. » Pour la philosophie traditionnelle, les plaisirs et les peines les plus nobles, attachés à l'exercice des facultés les plus élevées de notre âme, comme les plaisirs et les souffrances vulgaires et animales, liés aux facultés inférieures et organiques, sont insuffisants par eux-mêmes à constituer une faculté spéciale et distincte.

Ordre à suivre dans l'étude des facultés. — Il convient d'étudier l'âme dans l'ordre de son développement : 1^o opérations sensibles : sens externes, sens internes, appétits, passions ; 2^o facultés morales : intelligence, sentiment, volonté. Cet ordre est à la fois logique et chronologique. En effet, l'*intelligence* suppose les sensations, les images des sens, qui lui fournissent la matière de ses opérations ; le *sentiment* suppose l'*intelligence*, puisqu'il a pour cause une idée ; la *volonté* suppose l'*intelligence* et le *sentiment* ; on ne veut pas sans la connaissance du but et le désir d'y atteindre. Toutefois, comme les opérations sensibles et les facultés morales sont solidaires et inséparables, elles apparaissent toutes dès l'origine ; mais les opérations sensibles, que l'on désigne aussi sous le nom de sensibilité physique, dominent d'abord ; puis viennent l'*intelligence* et le *sentiment* ; la *volonté* se forme la dernière.

Il ne faut donc pas, comme le veut Rousseau dans son *Émile*, cultiver successivement le corps, l'*intelligence*, la sensibilité, la *volonté*. Dans la mesure où l'âge le comporte, l'éducation des

facultés doit être simultanée : elle doit suivre et aider l'ordre naturel et ne pas y substituer un ordre factice. Il faut se rappeler que l'homme, comme dit Malebranche, est un être « qu'on ne peut toucher en quelque endroit sans le remuer tout entier ».

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Classification des scolastiques. — Les scolastiques distinguent les facultés *sensitives*, propres à la vie animale, et les facultés *intellectuelles*, propres à la vie morale. Les unes et les autres se divisent en *cognitives* et *appétitives*.

Cognitif signifie : qui est relatif à la connaissance, qui est capable de connaître; *appétitif* (de *appetere*, tendre vers) : qui est relatif à l'appétit, à l'inclination, qui tend vers quelque chose.

Dans la vie animale, les facultés *cognitives* sont les sens, soit *externes* : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher; soit *internes* : le *sensorium* (ou conscience sensible, ou sens intime, ou sens central, ou sens commun), qui réunit et distingue les données des autres sens, les *sensations*; l'*imagination*, qui les conserve et peut les reproduire; l'*estimative*, sorte de jugement instinctif, qui perçoit l'utile et le nuisible dans les objets sensibles; la *mémoire* (sensible), qui conserve et reproduit la connaissance sensible en la rapportant au passé.

Les facultés *appétitives* ou les *appétits* sont désignés sous le nom d'*appétit sensitif*, appétit par lequel l'être sensible se porte vers un bien sensible, vers un bien connu par les sens. L'*appétit sensitif* prend le nom de *concupiscible*¹ s'il s'agit d'un bien ou d'un mal sensible, facile à obtenir ou à éviter; il prend le nom d'*irascible*², dans le cas où il y a des difficultés à surmonter, des efforts à faire.

Les passions naissent de l'appétit sensitif, soit concupiscible, soit irascible. Celles qui naissent de l'appétit concupiscible sont au nombre de six : trois relatives au bien : *amour, désir et joie*; trois relatives au mal : *haine, aversion et tristesse*. Celles qui naissent de l'appétit irascible sont au nombre de cinq : deux relatives au bien : *espérance et désespoir*; trois relatives au mal : *crainte, audace et colère*.

A ces facultés de la vie animale, il faut ajouter la faculté *motrice*, pouvoir par lequel l'âme met en mouvement le corps qui lui est uni.

Dans la vie morale, la faculté *cognitive* est l'*entendement ou raison*, faculté de connaître ce qui est immatériel ou suprasensible, dont le caractère est de percevoir les idées, d'abstraire, de comparer, de juger, de raisonner et de conserver les connaissances intellectuelles par la mémoire intellectuelle; la faculté *appétitive* est l'appétit rationnel ou *volonté*, qui tend à un bien connu par la raison, et qui a pour prérogative le *libre arbitre* ou liberté.

TABLEAU ANALYTIQUE

LES FACULTÉS DE L'ÂME	Diverses sortes de phénomènes psychologiques.	Les phénomènes psychologiques se partagent en deux classes :
		<ol style="list-style-type: none"> 1° Les opérations de la vie sensitive, qui dépendent immédiatement du corps et qui sont communes à l'homme et à l'animal : telles sont les opérations des sens externes et internes, les appétits, les passions, etc. 2° Les opérations de la vie intellectuelle, qui sont élevées au-dessus des sens et sont propres à l'homme; elles se résument dans les opérations des trois facultés : l'entendement, le sentiment, la volonté.

¹ Concupiscible (de *cum* et *cupere*, désirer). « Fond d'inclination naturelle qui nous fait désirer la jouissance des biens sensibles. » (LITTRÉ.)

² Irascible (de *ira*, colère). « Les philosophes appellent appétit irascible celui où domine la colère. » (BOSSUET, *Conn.*, VI.)

Faculté veut dire puissance, pouvoir de produire certains phénomènes ou d'éprouver certaines modifications. L'âme agit par ses facultés, qui sont, non de simples catégories de faits, comme le prétendent les empiristes, mais de véritables forces, distinctes des faits qu'elles produisent.

Une faculté se révèle à nous par les effets qu'elle produit. — Tout ordre de faits distincts implique une faculté distincte. — Or, en observant les phénomènes moraux, en les classant, on arrive à en distinguer trois groupes :

Détermination des facultés : trois ordres de faits moraux. — Solidarité des facultés.

1° Des faits d'*intelligence* : perceptions, idées, souvenirs, dont le caractère essentiel est d'être *représentatifs*, c'est-à-dire de nous donner l'idée ou représentation intellectuelle des choses;

2° Des faits de *sensibilité* : estime, mépris, inclinations, qui ont pour caractère d'être *affectifs*, c'est-à-dire agréables ou pénibles;

3° Des faits de *volonté* : desseins, intentions, résolutions, qui consistent en un effort dont nous nous attribuons l'initiative.

Ces trois classes de faits répondent à des divisions réelles; il est nécessaire de les admettre, mais inutile d'en ajouter d'autres, comme l'ont fait Garnier, Jouffroy et quelques autres psychologues.

— Il est indispensable de remarquer que les facultés ne sont que les modes variés de l'activité d'un sujet unique, le moi, et que tout fait d'intelligence, de sensibilité, de volonté, n'émane pas seulement de la faculté dont il porte le nom, mais du concours plus ou moins accusé de toutes les énergies de l'âme.

Analogie entre les opérations de la vie sensitive et celles de la vie intellectuelle. — Dans les opérations sensibles, on peut distinguer trois sortes de phénomènes, analogues aux trois facultés intellectuelles :

1° Des phénomènes *sensitifs* ou sensations proprement dites, impressions produites par l'action des objets matériels;

2° — *affectifs* ou appétits, caractérisés par le plaisir et la douleur;

3° — *actifs* ou instincts, qui se manifestent par le mouvement.

La philosophie traditionnelle ne reconnaissait que deux facultés morales :

1° L'*intelligence*, qui a pour objet le vrai;

2° La *volonté*, qui a pour objet le bien, et qui a pour prérogative le libre arbitre. — Si l'on détermine les facultés d'après leur objet, on voit que cette division est la seule vraie et qu'il faut y ramener la nouvelle.

Dans cette classification on oppose les sens à l'intelligence, l'appétit sensitif à la volonté. L'appétit sensitif suit la connaissance sensible; la volonté, la connaissance intellectuelle.

La philosophie moderne reconnaît trois facultés :

1° L'*intelligence*, faculté de penser, de juger, de raisonner;

2° Le *sentiment*, faculté à laquelle elle rapporte les inclinations et les émotions morales;

3° La *volonté* ou *liberté*, faculté de se déterminer.

Observons que, dans la division traditionnelle, la volonté renferme à la fois la *sensibilité morale* et le *libre arbitre* ou *volonté*.

Ordre à suivre dans l'étude des facultés. — Il faut suivre l'ordre de leur développement naturel :

1° Les opérations sensibles : sens, appétits, passions;

2° Les opérations intellectuelles : intelligence, sentiment, volonté.

Cet ordre est à la fois logique et chronologique; mais il faut bien se garder de cultiver à part chaque faculté, comme le veut Rousseau; c'est l'homme tout entier qu'il faut former.

3^e LEÇON

DE L'ACTIVITÉ. — SES MODES

L'activité ne se comprend bien que par la notion de la *puissance* et de l'*acte*, qu'on trouvera en métaphysique (2^e leçon). On se bornera ici à constater son existence et ses modes, particulièrement chez l'animal et chez l'homme.

Définition. — L'activité est le pouvoir de produire des actes, d'être cause d'effets.

Tout être est actif à quelque degré. — « L'activité, dit saint Thomas, est une conséquence naturelle de l'existence. » Le minéral lui-même n'est pas entièrement passif. Les forces de cohésion, de résistance, d'attraction ou d'affinité, etc., sont des forces réelles, parfaitement constatées par la science. Il y a dans la molécule, dans l'atome, un principe d'activité capable de modifier l'impulsion reçue du dehors.

L'*inertie*, qui s'oppose à l'activité, n'est pas l'absence totale de l'activité, mais simplement l'impuissance des corps à se donner à eux-mêmes le mouvement et à modifier d'eux-mêmes le mouvement qu'ils ont reçu. Dire que le minéral est inerte, ce n'est donc pas dire qu'il ne possède aucune activité, mais seulement qu'il demeure dans l'état où il se trouve, tant qu'une force étrangère ne vient pas agir sur lui.

Tout être est actif à quelque degré, mais non de la même manière, ni au même degré. Autre est l'activité purement *mécanique* du minéral, autre l'activité *spontanée* de la plante, autres l'activité *automatique* de l'animal et l'activité *volontaire* de l'homme¹.

Activité du minéral. — L'activité du minéral s'exerce surtout au dehors : c'est une activité *transitive*²; cela se voit dans les phénomènes d'attraction, d'impulsion, dans les réactions physico-chimiques. Cependant elle est *immanente* à quelque degré, puisqu'elle vient du dedans et qu'elle s'exerce au dedans, comme dans la *cohésion*, la *crystallisation*, l'*élasticité*. Mais toujours l'activité du minéral est purement mécanique, privée de toute spontanéité; chez lui, la *réaction* est toujours égale à l'*action* ou *impression* reçue. Ainsi, quand un corps meut un autre corps, la quantité du mouvement actuel ou potentiel acquis d'une part est toujours équivalente à la quantité du mouvement disparu de l'autre. De même, les corps s'échauffent entre eux, s'éclairent et se colorent, s'électrifient, se magnétisent, et la communication de ces qualités est, comme le mouvement, soumise à la loi de l'équivalence entre ce qui disparaît et ce qui

¹ SPONTANÉ, AUTOMATIQUE, VOLONTAIRE. — Il importe de préciser le sens de ces mots, avant de parler des différentes sortes d'activité psychologique. Il y a *spontanéité* où il y a vie; il y a *automatisme* où la connaissance intellectuelle fait défaut; il y a *volonté* où il y a intelligence. Chez la plante, le mouvement est spontané; chez l'animal, spontané et automatique; chez l'homme, spontané, automatique, volontaire.

² Transif, de *trans*, au delà, et *ire*, aller, s'oppose à immanent, de *in*, dans, et *manere*, résider.

apparaît. On a mesuré avec précision la quantité de chaleur que produit une quantité de mouvement mécanique prise pour unité, et inversement la quantité de mouvement ou de travail mécanique qu'engendre une unité de chaleur.

Activité de l'être vivant. — L'activité de l'être vivant est d'un ordre différent et plus élevé; ce qui la caractérise, c'est la *spontanéité*. Chez le vivant, la réaction est pour l'ordinaire bien supérieure à l'impression reçue. Dans le phénomène de la germination, par exemple, l'action des forces physico-chimiques (oxygène de l'air, humidité, chaleur) sur le germe est matériellement et extérieurement la même que sur un minéral quelconque de même grosseur. Il n'y a aucune proportion entre cette action et l'effet produit, qui est le développement d'un être vivant, d'après un type déterminé.

Dans la plante, la spontanéité est à son plus bas degré; elle se manifeste par la nutrition, la croissance et la reproduction, qui sont les fonctions essentielles de la vie végétative.

Chez l'animal, outre les trois facultés de nutrition, de croissance et de reproduction, qui lui sont communes avec la plante, la *spontanéité* ou l'activité est d'un ordre plus noble, plus étendu, plus varié. — L'animal a trois grands moyens de communication avec le monde inorganique et les autres êtres animés : la sensation, les appétits et le mouvement. C'est ce qui le distingue essentiellement de la plante. On peut même dire que ce qui le caractérise, c'est la sensation entendue au sens de connaissance sensitive des objets matériels, car « le mouvement a sa raison d'être dans l'appétit, et celui-ci, à son tour, prend sa source dans la sensation. Par suite, l'appétit et le mouvement doivent être considérés comme des propriétés dérivées, et la sensibilité demeure l'attribut primordial, la note distinctive de l'animal ». (P. VALLET.)

Enfin, au sommet de l'échelle apparaît l'homme, qui, aux formes inférieures de l'activité, ajoute des facultés que n'ont pas les autres êtres vivants, la *raison* et la *volonté*, ce qui fait de lui un être absolument à part dans la nature. Il connaît le vrai, le bien, le beau; sa volonté se détermine librement vers une fin dont son intelligence aperçoit la raison d'être et y tend par des moyens choisis et appropriés. « Ainsi l'homme a, dans son âme, un triple fonds de puissances, puisque les objets de son activité d'être vivant se divisent en trois groupes caractérisés par des perfections diverses. Pour se nourrir, croître et se reproduire, en tant que corps animé, il a les puissances végétatives. Pour sentir, se mouvoir et agir passionnément, comme l'animal, il a les puissances sensibles, les sens et les appétits de la vie animale. Enfin, pour penser et vouloir, pour connaître et aimer le vrai et le bien dans leur universalité essentiellement supérieure à la sphère sensible, il a les facultés intellectuelles : l'entendement avec ses lumières rationnelles et la volonté avec sa libre énergie. » (J. GARDAIR, *Corps et âme*, p. 73.)

L'âme humaine est essentiellement active; l'activité est le fond commun de toutes ses facultés : vivre, sentir, penser, aimer, vouloir, souffrir, jouir, c'est agir et réagir de différentes manières. Cette expression : l'activité est l'essence de l'âme, signifie que l'activité de l'âme est continue et permanente et que ses facultés et leurs opérations ne sont que les formes multiples de cette activité essentielle.

Ces notions générales sur l'activité étaient donc nécessaires, avant d'aborder l'étude des diverses facultés.

REMARQUE. — Automatisme dans les mouvements purement organiques et dans les mouvements réflexes. — Les mouvements purement organiques, comme le battement du cœur et certains actes de la *vie végétative*, ainsi que les mouvements réflexes, que l'on rencontre chez l'animal et chez l'homme, sont automatiques.

On appelle mouvements réflexes des *réponses motrices* à des impressions nerveuses non perçues ou inconscientes. L'impression subie par les nerfs sen-

sitifs ou afférents est transmise aux nerfs *moteurs* ou efférents par l'intermédiaire des centres nerveux (moelle, cervelet) sans passer par le cerveau, par conséquent à l'insu de celui qui les éprouve; le muscle où aboutit le nerf moteur se contracte et détermine l'acte approprié. Exemple: le retrait de la jambe, quand on est chatouillé à la plante du pied pendant le sommeil; la sécrétion de la salive sous l'influence d'une substance sapide placée sur la langue; celle du suc gastrique provoquée par la seule présence des aliments dans l'estomac. On peut citer encore la toux, l'éternuement, les cris, le clignement de l'œil menacé, la plupart des actes de la digestion et tous les phénomènes ou actes de la vie végétative. Leur caractère commun, c'est qu'ils sont parfaitement appropriés à leur but, quoique soustraits, en général, à la conscience. L'acte réflexe exclut la réflexion et la délibération.

Outre ces actes aveugles, purement physiologiques, liés à la constitution même de l'organisme, il en est un grand nombre d'autres, d'abord volontaires, que l'habitude et l'exercice ont lentement transformés, et qui sont finalement devenus automatiques, inconscients. Quelle étonnante complexité d'actions très précises supposent la lecture, le jeu du piano, la marche? Une fois l'éducation organique achevée, la volonté, l'appétit n'interviennent qu'au point de départ; tout le reste est mécanisme et se continue quelquefois avec une parfaite exactitude, malgré la distraction et même le sommeil.

Comme on le voit par la définition et les exemples donnés, le phénomène réflexe comprend trois phases ou moments: 1^o l'*afférence*, c'est-à-dire une excitation reçue à la périphérie et qui se propage jusqu'à la moelle épinière, siège principal des actions réflexes; 2^o la *transformation* de l'excitation dans la cellule nerveuse et sa réflexion sous forme de *réaction motrice*, par un phénomène analogue à l'ébranlement sonore dans l'écho ou au rayon lumineux frappant un miroir; 3^o l'*efférence*, c'est-à-dire le mouvement provoqué par le retour à la périphérie de l'excitation devenue motrice. On appelle *arc réflexe* l'ensemble constitué par les nerfs afférents, la cellule nerveuse et le nerf efférent.

Différentes sortes d'activité psychologique. — L'activité psychologique est *spontanée* (*spontanéité sensible*) ou *instinctive*, *réfléchie* ou *consciente*: celle-ci est propre à l'homme, celle-là est caractéristique de l'animal; mais on la trouve aussi chez l'homme, mêlée à l'activité volontaire.

Remarquons que *spontané* n'est pas toujours synonyme d'*instinctif*; il a souvent le même sens que volontaire, que libre. Exemple: offrir spontanément de l'argent (lat. *sponte sua, de son propre mouvement*), c'est l'offrir de soi-même, librement, sans contrainte, sans même que personne ait suggéré de le faire.

Dans ce sens, on peut dire que l'activité réfléchie, l'activité raisonnable et libre, est le suprême degré de l'activité spontanée. Exemple: le « Qu'il mourût » du vieil Horace; le « A moi, Auvergne! » de d'Assas.

Divers modes de l'activité. — L'activité spontanée se présente sous deux modes: l'*instinct* et l'*habitude*. Ces deux modes diffèrent par leur origine: l'instinct est une force, une impulsion *naturelle*; l'habitude est une disposition *acquise* ou développée par des actes réitérés; c'est une spontanéité acquise¹. L'activité réfléchie ou consciente ne se présente que comme *volonté libre*.

¹ On verra plus loin (48^e leçon) d'autres différences entre l'instinct et l'habitude.

L'activité, considérée dans son *origine*, affecte donc trois formes chez l'homme: l'*instinct*, la *volonté*, l'*habitude*. Considérée dans les *objets* auxquels elle s'applique, le corps, l'esprit, le caractère, elle se divise en activité *physique*, *intellectuelle* et *morale*: l'activité *physique* est celle du corps et des membres; l'activité *intellectuelle* est celle de l'intelligence et de ses diverses opérations; l'activité *morale* est l'exercice de la volonté dans la recherche et la réalisation du bien.

TABLEAU ANALYTIQUE

DE L'ACTIVITÉ. — SES MODES

De l'activité.

Définition. — L'activité est le pouvoir de produire des actes, d'être cause d'effets.

Tout être est actif à quelque degré: « L'activité est une conséquence de l'existence. » (SAINT THOMAS.)

L'*inertie* n'est pas l'absence totale d'activité, mais simplement l'impuissance des corps à se donner à eux-mêmes le mouvement ou à modifier le mouvement qu'ils ont reçu.

Activité du minéral. — L'activité du minéral s'exerce surtout au dehors; elle est transitive plus qu'immanente; elle se manifeste par la cohésion, l'attraction, la cristallisation, l'élasticité, etc.

Cette activité est purement mécanique, privée de toute spontanéité; la *réaction* est toujours égale à l'*action* ou impression reçue.

Activité de l'être vivant. — L'activité de l'être vivant est caractérisée par la *spontanéité*. Chez lui, la *réaction* est ordinairement supérieure à l'*action*.

— Dans la plante, la spontanéité est à son plus bas degré: elle se manifeste par la nutrition, la croissance et la reproduction.

— Dans l'animal, la spontanéité est plus variée et plus noble: aux trois facultés de nutrition, de croissance, de reproduction, l'animal joint la sensation, l'appétit et le mouvement.

— L'homme résume en lui toutes les puissances du monde inférieur: il se nourrit, croît, se reproduit, comme la plante; il sent, a des appétits, se meut, comme l'animal; de plus, il connaît le vrai, le bien, le beau par sa raison, et sa volonté peut se déterminer librement.

L'*âme humaine* est essentiellement active: vivre, sentir, penser, aimer, vouloir, souffrir, jouir, c'est agir et réagir de différentes manières.

L'activité psychologique est *spontanée* ou *réfléchie*; la première est une des caractéristiques de l'animal, mais on la trouve aussi chez l'homme; la deuxième est propre à l'homme.

L'*activité spontanée* se présente sous deux modes:

1^o L'*instinct*, force ou impulsion naturelle;

2^o L'*habitude*, disposition acquise ou développée par des actes réitérés.

L'*activité réfléchie* ne se présente que sous le mode de la *volonté libre*.

Considérée dans son *origine*, l'activité, chez l'homme, revêt donc trois formes: l'*instinct*, l'*habitude* et la *volonté libre*; considérée dans les *objets* auxquels elle s'applique, elle se divise en activité *physique*, *intellectuelle* et *morale*.

Différentes sortes d'activité psychologique: ses modes.